

Ecole primaire Jules Lamairesse

Saint martin sur le Pré

### **Procès-verbal du conseil d'école**

**Mardi 2 juillet 2019**

#### **Etaient présents**

Mr JESSON, maire de la commune

Mme HATTAT, adjointe au maire

Mmes JACQUET, HERMANT, DEHAN-CARTEL, Mr WALSHOFER, conseiller(e)s municipaux

Mmes AUBRIET, BONNARD, MANGIN, enseignantes

Mme NIVAL, enseignante et directrice

Mmes GILLOUART et MORLET, ATSEM

Mmes CAUVIN, KLAUZA, SOARES et WALSHOFER, représentantes des parents d'élèves

#### **Etaient excusés :**

Mme GARCIA ARGUELLES, IEN Châlons Nord

Mme DELCOURT, enseignante

Mme SALVATORI, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

#### **Ordre du jour :**

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Guérin, nouvellement nommée à l'école de Saint Martin sur le pré mais qui n'a pas pu être présente ce soir.

Mme Guérin prendra la succession de Mme AUBRIET qui nous quitte pour prendre une direction d'école.

#### **1. effectif inscrit et répartition pour septembre 2019**

	<b><u>effectif</u></b>	<b><u>répartition</u></b>
Petite section	10	25 PS-MS Mme MANGIN
Moyenne section	15	
Grande section	12	22 GS-CP Mme NIVAL
CP	10	
CE1	10	20 CE1-CE2 Mme GUERIN
CE2	10	
CM1	12	23 CM1-CM2 Mme BONNARD
CM2	11	
<b>Total</b>	<b>90 élèves</b>	

Les effectifs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2018-2019 suite au départ des CM2 en 6<sup>ème</sup> n'étant pas compensée par l'arrivée des petites sections et à cause du départ de plusieurs élèves dans d'autres écoles.

Cette baisse d'effectif n'entraînera pas de fermeture de classe à la rentrée

#### **2. Commission électorale pour 2019-2020**

Les élections de parents d'élèves auront lieu début octobre 2019.

Certaines représentantes ont d'ores et déjà annoncé vouloir se représenter mais des sièges seront à pourvoir.

L'appel à devenir représentant(e) de parents d'élèves sera lancé à la rentrée.

#### **3. Bilan des activités et sorties pédagogiques de l'année 2018-2019**

##### **Les activités pédagogiques**

La natation : 2<sup>ème</sup> semestre, le lundi pour les élèves à partir du CE1.

Nous en profitons pour remercier les parents qui donnent de leur temps pour accompagner la piscine, sans qui l'activité ne pourrait avoir lieu. L'an prochain, le créneau de piscine est reconduit à l'identique.

Les échecs : toute l'année avec un intervenant de l'échiquier chalonnais. Les classes ont profité à tour de rôle de cette intervention, financée par la mairie, que nous remercions de nouveau, de la MS au CM2.

Lire et faire lire : intervention d'une bénévole de l'association, Mme CADRET, le mardi après-midi auprès des élèves de MS. L'association a offert à chaque élève de Moyenne section un livre afin de les remercier de leur participation à l'exposition de l'année ayant pour thème « la famille ».

L'intervention continuera l'an prochain.

Projet autour des objets anciens : PS à CM2, point de départ de la kermesse

Projet Harry Potter : CM1-CM2

Découverte de l'italien : CM1-CM2 intervention de Monsieur IORFIDA, professeur d'italien au collège Victor DURUY

## Les sorties pédagogiques

Ecole et cinéma : de la PS au CP, les élèves ont bénéficié de deux films sur l'année à la Comète de Châlons en Champagne.

Montier en Der : toutes les classes ont bénéficié de la sortie au festival de la photo au premier trimestre.

Découverte du Collège : CM1-CM2 les élèves ont découvert le collège Victor DURUY, son fonctionnement et le self.

Familistère de Guise : du CE1 au CM2. Visite du familistère, lieu d'habitation des ouvriers et de leur famille au 19<sup>ème</sup> siècle et atelier sculpture en argile.

Eglise Notre Dame de Châlons en champagne : de la PS au CP  
Découverte de l'édifice, de son intérieur et des vitraux

Journée de l'eau : du CE1 au CM2 proposée par l'agence de l'eau et Mr MALOTET

## 4. Bilan financier de la coopérative scolaire 2018-2019

Cette année, la coopérative scolaire a effectué des dépenses pour la kermesse afin d'aider financièrement l'APE nouvellement formée.

Les recettes de la kermesse sont allées à l'APE

Les rentrées d'argent	Les dépenses
Subvention annuelle de la mairie : 5840€	Achat du matériel de classes et des fournitures des élèves : 3873.30€
Les cotisations familles : 1280€	Photocopieur : 2500.07€
Vente de chocolats à Noël : 172.25 €	Activités éducatives (bus + billetterie des sorties) : 1571€
Vente d'objets (photo, marché de Noël, programme de kermesse) : 1482.51€	Cotisation OCCE : 225.49€
Participation des parents : 672€ (sortie à Guise)	Assurance : 24.25€
<b>Total : 9446.76</b>	Achats pour la kermesse (jeux enfants – buvette/restauration) : 1209.59 (boisson)
	<b>Total : 9403.70</b>
	A venir
	- Photocopieur + régularisation
	- Guise
	- Bus pour Guise

Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, il y a sur le compte 8334€48

Le choix a été fait, cette année, de ne pas demander de participation aux parents pour les sorties (à part Le familistère de Guise).

Le choix a également été fait de ne pas demander de participation aux parents accompagnant les sorties. La coopérative scolaire prend en charge ces dépenses.

Le détail des comptes est consultable auprès de Mme NIVAL

## 5. Point sur les travaux

Travaux effectués (depuis le dernier conseil d'école)

- Changement du vidéoprojecteur de Mme AUBRIET
- Réparation de la porte du chalet
- Mise en place d'un système pour garder la porte d'entrée ouverte.
- Equipement du dortoir avec un second jeu de draps afin de faire une rotation lors du lavage.
- Réparation de la poignée dans la salle de motricité

## Travaux demandés ou en cours

- Sécurisation des poteaux de la salle de motricité
- Trou dans le macadam de la cour « maternelle », le trou s'agrandit et un enfant peut désormais y passer le pied
- Demande d'un déménagement du TBI actuellement dans une salle sans enseignante vers la classe de Mme MANGIN
- Maintenance sur le TBI de Mme NIVAL et du futur TBI de Mme MANGIN et de Mme AUBRIET
- les deux « stop » permettant de garder les portes ouvertes en salle de motricité et entre le hall et la classe de Mme NIVAL ne fonctionnent plus.
- Demande de pose d'étagères dans le placard sous l'escalier afin d'obtenir un stockage pour l'association des parents d'élèves
- Table à relever et/ou à réparer dans la bibliothèque de la maternelle.
- Installation d'un support pour télécommande pour le TBI de Mme BONNARD
- Serrure du portillon entre la cour de la maternelle et l'allée de l'école.

L'école remercie la mairie qui met en œuvre ses moyens pour répondre rapidement aux demandes de l'école.

## 6. Informations diverses

### Cadeaux de départ à destination des CM2

Le jour de la kermesse, les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire de la part de la mairie.

Le ministère de l'Éducation Nationale a quant à lui offert un recueil des fables de Jean de la Fontaine.

### Informations sur la rentrée 2019-2020

Les informations sont disponibles sur le site de l'école :

<http://sepia.ac-reims.fr/ec-st-martinsurlepre/-wp-/>

- Papier de rentrée, à remettre à l'école avant la rentrée
- La liste des fournitures scolaires

## Questions remontées par les représentantes de parents

1) Au regard de ce que peuvent faire d'autres écoles en sortie scolaire nous aimerions savoir s'il est envisageable de faire une classe verte ou une classe de neige.

→ Aucune sortie avec nuitée n'est prévue pour l'an prochain.

2) L'année dernière avait eu lieu une sortie à la caserne des pompiers qui avait été très appréciée par les enfants, est-il possible de renouveler celle-ci tous les 2 ans ?

→ Les sorties scolaires doivent être en lien avec le projet de l'année. L'an prochain notre thématique étant l'éducation à l'environnement, une sortie à la caserne n'a pour l'instant pas été envisagée mais l'idée a été prise en compte.

3) L'ouverture de l'école se fait rarement à 08:35 précise, il serait agréable pour les parents qui sont attendus à leur travail que l'école ouvre à heure précise.

→ L'ouverture de l'école se faisant par la directrice qui est parfois retenue par un appel ou une autre obligation au sein de l'école, la porte est parfois ouverte avec du retard. Une vigilance sera portée à la rentrée.

La mairie envisage l'installation d'une gâche magnétique couplée à un visiophone.

4) Est-il possible de fermer les 2 portails verts pendant la fermeture du midi de l'école?

→ La fermeture du portail vert au niveau de la cour de la maternelle pose problème pour les élèves de l'élémentaire étant à vélo. L'équipe enseignante ne ferme donc plus ce portail.

Cette fermeture pose aussi problème pour les parents qui viennent rechercher un enfant sur le temps périscolaire.

La serrure étant pour l'instant inutilisable, la fermeture est dans tous les cas, impossible.

Le portail donnant sur la rue est fermé le midi.

La séance est levée à 19h10

La directrice, Mme NIVAL

